



Intervention de Jean-Marc CLERY - FSU -

Comme la région l'a dit elle-même, d'années en années les *Orientations budgétaires* deviennent un exercice de plus en plus incertain et on comprend qu'il soit dès lors de plus en plus difficile à ce stade de dépasser les seules déclarations d'intention. Aussi serons-nous plus à même d'en juger lors du Budget qui leur donnera leur traduction effective. Ces *Orientations budgétaires* nous donnent toutefois l'occasion de nous pencher un peu plus sur la situation générale que la Région et le CESER mentionnent évidemment mais sans en dire les vrais ressorts.

Ainsi s'agissant de la brusque poussée sur les prix du gaz puis des tarifs de l'électricité, la guerre en Ukraine peut certes être regardée comme le facteur déterminant du fait de la dépendance de l'Europe aux hydrocarbures, mais elle ne saurait occulter la croissance constante des tarifs de l'électricité et du gaz depuis la libéralisation du marché européen de l'énergie et la déréglementation tarifaire imposée : ainsi depuis le début de la privatisation, l'augmentation des factures des particuliers est de l'ordre de 40% pour l'électricité et de 80% pour le gaz, et ce dès avant la guerre en Ukraine.

De même attribuer aujourd'hui la hausse générale des prix à cette seule crise de l'énergie, après avoir commencé par l'attribuer à ses débuts à la seule désorganisation des chaînes d'approvisionnement par la Covid, c'est ne pas voir le décrochage croissant de la production mondiale vis-à-vis de la quantité de liquidités en circulation qui a nourri la spéculation. Rappelons que rien que pour l'Europe, ce sont au bas mot 6 000 Mds€ qui ont été déversés sur les banques depuis 2015 par la BCE - le soutien direct aux États étant délibérément exclu - soit plus de la moitié du PIB de la zone euro toute entière.

Or singulièrement, ce même monétarisme très généreux qui aura conduit après la *crise des subprimes* de 2008 à injecter sans contrepartie une masse considérable de liquidités pour « sauver le système », choisit aujourd'hui la hausse des taux et la récession générale afin de juguler une spirale inflationniste qu'il a largement contribué à nourrir depuis une décennie. Pilotage monétaire des plus orthodoxe pour lequel l'activité économique réelle, l'emploi et les salaires ne semblent pas compter.

Mais soyons juste, certains des tenants de cette orthodoxie dominante ont tout de même l'honnêteté de révéler l'envers du décor - et d'en annoncer la couleur. C'est ainsi que le 23 septembre dernier, les *Echos* livraient la pensée du moment de l'économiste et administrateur de Total, Patrick Artus, toute entière résumée sous le titre « *Pour faire baisser l'inflation, il faut faire monter le chômage* ». On ne saurait être plus clair quant au levier de la politique qui s'enclenche en Europe et aux États-Unis alors qu'au même moment en France, le Président de la République, arguant du plein emploi « à portée de main », impose de nouveaux reculs à l'indemnisation du chômage et de nouvelles contraintes pour les chômeurs. Avec 3 millions d'inscrits à Pôle Emploi en catégorie A au 3ème trimestre de cette année et plus de 2 millions en catégories B et C, on imagine les dégâts sociaux que vont produire ces mesures dans un contexte de récession.

Quoi qu'il en soit, le propos de Patrick Artus a le mérite de définir l'inflation pour ce qu'elle est en son fond : non pas un pur problème d'émission de monnaie mais la résultante d'un conflit entre capital et travail dans la répartition des revenus. Et logiquement, pour les tenants du capital, le

chômage est le moyen de résoudre cette contradiction en réduisant la combativité des salariés sur le terrain du partage de la valeur. C'est ainsi qu'en 30 ans, la part des salaires dans la création de richesses a reculé de 10 points de PIB. Ce n'est pas pour rien que Patrick Artus fait référence aux « *recettes qui ont fait leurs preuves* » (*sic*) au cours des décennies 80-90 et 2000.

Ainsi la fameuse « spirale inflationniste » n'est-elle pas cette course-poursuite entre prix et salaires dont les médias dominants nous rebattent les oreilles mais une course entre salaires et profits. On comprend alors pourquoi, après Emmanuel Macron, Bruno Le Maire rejette avec véhémence toute idée d'un retour à « l'échelle mobile des salaires » qui permettrait aux salaires de ne pas reculer face à l'inflation. Et on comprend aussi pourquoi le même devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale défend les mérites de l'indexation de certains profits sur l'inflation. Ainsi par exemple des *Obligations assimilables au Trésor indexées sur l'inflation* (OATi) : nées à la fin des années 90 celles-ci représentent aujourd'hui 12% de la dette publique française et elles coûteront cette année plus de 15 Mds€ à l'État (2Mds€ pour celles indexées sur l'inflation nationale et 13Mds€ pour leurs homologues indexées sur l'inflation en Zone Euro). De paradoxe ici il n'y a point car il s'agit moins de juguler la spirale inflationniste que de protéger les détenteurs de capital.

En 2014 le rapport du *Collectif pour un Audit citoyen de la dette publique* estimait que plus de la moitié de la dette publique du pays reposait uniquement sur des cadeaux fiscaux et sur des taux d'intérêts excessifs ; il y a fort à parier que l'on est aujourd'hui bien au-delà. Aussi ferait-on bien, lorsqu'il est question du « poids » de cette dette, de s'abstenir d'accuser notre prétendue *insouciance* collective pour ramener les choses à ce qu'elles sont : le résultat de 40 ans de politiques accommodantes pour le capital et ses détenteurs au prix d'un incroyable affaiblissement de l'hôpital public, de l'École, de l'Université et de la recherche, du démantèlement ou de la désorganisation de grands services publics comme l'énergie, le rail, la Poste.

La crise inflationniste actuelle n'est donc pas juste une crise de plus venant s'ajouter à celles du Covid et de la guerre en Ukraine mais un autre aspect de la même crise structurelle - une crise à la fois sociale par la dégradation des conditions pour le salariat et l'explosion des inégalités, une crise de la ressource par l'épuisement planétaire et la disparition de la biodiversité, et, bien sûr, une crise climatique. Face à cet effondrement de toutes les régulations auquel nous assistons, il ne s'agit pas de désespérer de l'action politique ; bien au contraire ces constats nous indiquent quelle doit être la direction : imposer une autre répartition des richesses, en aval par une fiscalité réellement progressive et redistributive, et en amont par la hausse des salaires et la limitation des dividendes, réorienter les investissements vers les activités soutenables, taxer les super-profits, étendre la sphère des communs.

Si la plupart de ces objectifs sont à réaliser à une autre autre échelle que la nôtre, la Région ne manque cependant pas de moyens d'agir en ce sens ici et maintenant, en soutenant la présence des Services publics dans nos territoires, en étendant la sphère des communs dans le cadre de ses compétences, et en imposant aux activités économiques un haut niveau d'exigence sociale et environnementale.